

# CEMAVIE SASU



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 08 avril 2026**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 22 novembre 2021 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte SSP en date à LE THOR du 23 septembre 2021, il a été constitué une **SASU** dénommée **CEMAVIE**. **SIEGE SOCIAL** : LE THOR (84250) 66 B Traverse du Bourdis. **OBJET** : Transport public routier de marchandises au moyen de véhicules tous tonnages, location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, déménagement. **DUREE** : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS d'AVIGNON**. **CAPITAL** : 9 000 euros. **ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE** : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. **CESSIONS D' ACTIONS** : En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires. **PRESIDENT** : Monsieur Gérard VIDMER, demeurant à LE THOR (84250) 66 B Traverse du Bourdis.  
3952425

Publié le 22/11/2021